

MAIRIE de BETHONCOURT
25200 BETHONCOURT

(à rappeler dans toute correspondance)



DOSSIER N° DP 025 057 23 A0040
Déposé le : 29/09/2023
Sur un terrain sis à : 15 RUE DE MONTBELIARD
57 AN 100

DESTINATAIRE
Monsieur Kauderer Yann

8 A RUE AUMATTEN

68730 RANSPACH LE BAS

Autorité compétente : Maire au nom de la commune
Affaire suivie par Sandrine GUILLET

Objet : Rejet tacite de votre demande de déclaration préalable

Monsieur,

Vous avez déposé le 29/09/2023 à la mairie de BETHONCOURT une demande de Déclaration préalable.

Par lettre du 09/10/2023, je vous ai demandé de bien vouloir compléter votre dossier par les pièces suivantes :

- Plan des façades et toitures
- Photographie situant le terrain dans l'environnement proche (Art. R. 431-10 d)
- Photographie situant le terrain dans le paysage lointain (Art. R. 431-10 d)

L'ensemble des pièces n'ayant pas été adressé à la mairie de BETHONCOURT en date du 09/01/2024 vous êtes réputé avoir renoncé à votre projet. Votre demande fait donc l'objet d'une décision tacite de rejet.

Vous pouvez redéposer une nouvelle demande si vous souhaitez réaliser votre projet.

Je vous prie de croire, Monsieur, l'expression salutations respectueuses.

Fait à BETHONCOURT,
Le 18/01/2024
Le Maire, *Jean ANDRÉ*

MAIRIE DE BETHONCOURT
COMMUNE FRANÇAISE
(Doubs)